



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUR LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

En raison de la pandémie du Covid-19, la Direction générale des Impôts et des Domaines informe les contribuables relevant de la Direction des grandes Entreprises (DGE) et de la Direction des moyennes Entreprises (DME) que **le dépôt des états financiers de l'exercice 2019, initialement fixé au 30 avril 2020, est reporté au 30 juin 2020**. Pour cette échéance, un dispositif de dépôt en ligne sera mis à la disposition des contribuables concernés.

Toutefois, ce report ne concerne pas les déclarations d'Impôt sur les Sociétés (IS) et d'Impôt sur le Revenu (IR) dont le délai de souscription reste maintenu au 30 avril 2020, ainsi que le paiement du deuxième acompte provisionnel.

Pour toute information complémentaire, consulter le site web de la DGID www.impotsetdomaines.gouv.sn ou appeler le centre d'appel au **818 00 11 11**.

NB : le report au 15 juillet 2020 de toutes les obligations de déclaration et de paiement reste valable pour les petites et moyennes Entreprises (PME) dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 100 millions et les entreprises évoluant dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du transport de personnes, de la presse, de la culture, de l'éducation et de l'agriculture.

Dakar le 23 avril 2020